

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

AVIS n° 2024/09/19-7

**Réponse à l'appel à projet Campus France « Classes internationales » édition
2024/2025**

La **Commission de la formation et de la vie universitaire**, en sa séance du 19 septembre 2024, sous la présidence de M. Eric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par Mme Sophie de Cacqueray, Vice-présidente formation,

Vu le Code de l'éducation, notamment son article L613-1,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Considérant les orientations stratégiques d'Aix-Marseille Université dans le domaine de l'internationalisation,

Considérant le programme des classes internationales Campus France permettant de recevoir une formation en langue française et dans d'autres disciplines universitaires sans devoir suivre un parcours en langue anglaise,

Considérant l'appel à projet 2024 à l'attention des étudiants indiens non francophones à compter de l'année universitaire 2024/2025,

Considérant l'objectif d'accueillir en France pour une année de pré-licence 1 des bacheliers indiens, qui bénéficieront de cours de « Français langue étrangère » avant de débiter leur cursus universitaire dans un domaine choisi,

Considérant le dossier déposé par Aix-Marseille Université, dans le cadre de cet appel à projet, trois composantes intégreront le dispositif : faculté de droit et de science politique, faculté des sciences et faculté d'économie et gestion,

Après examen,

Article unique:

REND UN AVIS FAVORABLE à l'opportunité pour Aix-Marseille Université de déposer une lettre d'intention en réponse à l'appel à projet « Classes internationales_ Inde », à compter de l'année universitaire 2024/2025.

Cet avis est rendu à l'unanimité

Composition : 40 membres
Membres en exercice : 40
Quorum : 21
Présents et représentés : 34

Fait à Marseille, le 19 septembre 2024

Pour le Président, et par délégation,
la Vice-présidente formation
Sophie de CACQUERAY

